La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

La Région Auvergne-Rhône-Alpes est attachée au respect et à la protection des données personnelles de ses usagers.

Cette politique a pour objectif de vous informer des caractéristiques des traitements que la Région Auvergne-Rhône-Alpes réalise sur vos données personnelles (quelles données, pourquoi, comment) en sa qualité de responsable de traitement et des droits dont vous bénéficiez.

1. FINALITÉS DU TRAITEMENT ET BASE JURIDIQUE

1.1. Gestion des événements

Le traitement des données a pour objet l'organisation et la gestion des événements auxquels vous vous inscrivez. Ce traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investie la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Il permet à la Région Auvergne-Rhône-Alpes :

- pour la gestion et l'organisation des événements :
  - de gérer les invitations, les inscriptions, l'organisation logistique de l'événement, les réponses aux demandes d'information,
  - d'envoyer des informations sur l'événement aux inscrits (invitations, informations sur l'événement, informations liées à l'événement après l'événement),
  - de réaliser des statistiques, des enquêtes de satisfaction ;
- pour la gestion des actions de communication :
  - de communiquer aux personnes inscrites à l'événement de la communication institutionnelle et leur transmettre des invitations aux événements organisés par la Région,
  - de communiquer, sous réserve de l'obtention de leur consentement, sur des événements ou des partenaires soutenus par la Région,
  - d'organiser, sous réserve de l'obtention de leur consentement, des rencontres entre professionnels.

1.2. Gestion technique de la plateforme d'inscription *Billetweb*

Le traitement des données ayant pour objet la gestion technique de la plateforme d'inscription aux événements *Billetweb* est fondé sur l'intérêt légitime de la Région Auvergne-Rhône-Alpes visant à garantir la sécurité de la solution.

Il a pour objet :

- d'assurer le bon fonctionnement et la sécurité de la plateforme avec journalisation des événements ;
- de mesurer la fréquentation de la plateforme ;
- de gérer l'administration technique de la plateforme ;
- de gérer les comptes des utilisateurs de la plateforme habilités à organiser un événement.

2. DONNÉES TRAITÉES

2.1. Catégories de données traitées

Les données traitées peuvent être relatives aux catégories suivantes :
- données d'identification (identité, coordonnées) ;
- documents officiels ;
- données relatives à la vie professionnelle ;
- données relatives à l'inscription et à la participation ;
- échanges relatifs à l'organisation des événements ;
- données de connexion ;
- données de navigation.

2.2. Sources de données

Les sources de données peuvent être :
- les personnes souhaitant participer à un événement ou leurs représentants ;
- les services de la Région à la suite d'une demande d'information, d'aide ou de soutien ;
- des partenaires de la Région ;
- les données publiques accessibles sur les sites Internet des structures et institutions (dont le CESER), des annuaires du service public et de data.gouv.

2.3. Caractère obligatoire du recueil des données

Ce traitement prévoit, sauf mention contraire, le recueil obligatoire des données qui sont nécessaires à l'organisation et à la gestion de l'événement.

En cas de non-fourniture des données à renseigner obligatoirement, la Région ne sera pas en mesure de traiter la demande d'inscription à l'événement.

3. DESTINATAIRES DES DONNÉES

3.1. Catégories de destinataires de données

En fonction de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données :
- les services concernés de la Région Auvergne-Rhône-Alpes ;
- les partenaires autorisés de la Région Auvergne-Rhône-Alpes ;
- les sous-traitants autorisés de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

3.2. Transferts de données hors de l'Union européenne

Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.

4. DURÉE DE CONSERVATION DES DONNÉES

Les données relatives au fonctionnement et à la sécurité de la plateforme sont conservées douze (12) mois.

Les données sont conservées pendant une durée de dix-huit (18) mois à compter de la date de l'événement ou jusqu'à opposition / désinscription de la part des personnes concernées. Elles sont ensuite anonymisées à des fins de traitement statistiques.

Les données relatives à la création et à la gestion des comptes des utilisateurs sont conservées jusqu'à la suppression des comptes sur la plateforme ou durant trois (3) ans en cas d'inactivité des comptes à compter de la dernière connexion des utilisateurs.

À l'issue de cette conservation (liée au traitement), les données sont archivées, supprimées ou anonymisées (à des fins statistiques) dans la limite et les conditions prévues en matière de respect des obligations légales, en particulier celles issues du Code du Patrimoine.

5. SÉCURITÉ

Les mesures de sécurité mises en œuvre conformément à nos obligations portent notamment sur :

- le transport, la communication et le stockage des données sécurisées ;
- l'habilitation et l'exploitation des données ;
- la pseudonymisation et le chiffrement des données à caractère personnel ;
- les moyens permettant de garantir la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité et la résilience constante des systèmes et des services de traitement.

6. VOS DROITS SUR LES DONNÉES VOUS CONCERNANT

Vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant, vous opposer au traitement de ces données, les faire rectifier et, sous certaines conditions, les faire effacer. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données.

6.1. Exercer ses droits

Vous pouvez contacter l'interlocuteur indiqué ci-dessous :

- par courrier : Région Auvergne-Rhône-Alpes
  Direction du sport, de la jeunesse et des seniors
  101 cours Charlemagne
  CS 20033
  69002 LYON CEDEX 02
- par courriel : passregion@auvergnerhonealpes.fr

6.2. Coordonnées du délégué à la protection des données (DPO)

Pour toute information complémentaire sur les traitements de données personnelles gérés par la Région, vous pouvez contacter son délégué à la protection des données. Il pourra vous être demandé de joindre tout document permettant de prouver votre identité.

- par courrier : Région Auvergne-Rhône-Alpes
  À l'attention du délégué à la protection des données (DPO)
  101 cours Charlemagne
  CS 20033
  69002 LYON CEDEX 02
- par courriel : dpo@auvergnerhonealpes.fr

6.3. Réclamation auprès de la CNIL

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation (et ce sans préjudice de tout autre recours administratif ou juridictionnel) à la CNIL.